Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251125-2025_169-DE

Publié le 27/11/2025

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2025

Séance du 25 novembre de l'an 2025, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 19 novembre 2025, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h38.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier		X			Sophie LE BONHOMME
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier		X			Eva TROEGER
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc		X			Joël HEUZE
FOLLET Denis	X				
GARNIER Sébastien		X			Nadia LE HEGARAT
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine		X		Richard HELARY	
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc	X				
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric	X				
HERVIOU Alain		X		Erwan LANCIEN	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien		X			Jean-Luc GUEGAN
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine		X			
LE BIHAN Gilbert			X		
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry		X		Michel MAHE	
LE GOUX Jean-Pierre		X			Jean JOURDEN
LE GOUX Philippe	X				
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251125-2025_169-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique		X			Ginette LE CREURER
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia	X				
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique	X				
RAMONÉ Valérie	X				
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique	X				
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			Frédéric LE TURLUER
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick		X			
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène			X		
THOMAS Philippe		X		Marie-Christine HELLO	
TROEGER Eva	X				

En exercice : 57 **présents :** 44 **dont suppléants :** 4 **Votants :** 52 **dont pouvoirs :** 8

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

<u>Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :</u>

SUPPLÉANT	**présence**
ANTOINE Vincent	X
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	**présence**
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251125-2025_169-DE

2025_169 : Développement économique : attribution d'une subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation en agriculture au GAEC KERHONIA

Dans le cadre de l'engagement en faveur de l'agriculture locale et durable, monsieur le vice-président rappelle que Leff Armor communauté a mis en place une nouvelle aide financière destinée aux jeunes agriculteurs qui débutent leur aventure professionnelle.

Depuis le 1er juillet 2023, les jeunes exploitants ayant obtenu une attestation de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur) sont éligibles à une aide de 2000 € et un bonus supplémentaire de 1000 € pour ceux ayant opté une installation en agriculture biologique.

Monsieur le vice-président expose que Monsieur LE GALL Antoine, a pour projet son installation en agriculture sur Boquého et a présenté une demande dans le cadre des investissements pour la création d'un pôle laitier.

Vu la convention de partenariat entre Leff Armor communauté et le Conseil régional de Bretagne sur les politiques économiques en date du 28 juin 2023,

Considérant que le GAEC KERHONIA, représenté par M. LE GALL Antoine est affilié à la MSA depuis le 01/01/2025 et éligible à la dotation Jeune agriculteur de la Région Bretagne,

Considérant que le GAEC KERHONIA, représenté par M. LE GALL Antoine est détenteur de l'attestation de suivi d'accompagnement ainsi que de l'arrêté d'attribution de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

Considérant que la demande présentée par GAEC KERHONIA, représenté par Mr LE GALL Antoine, est recevable au titre dudit dispositif,

Entendu l'exposé de monsieur le Vice-président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée et à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation en agriculture à M. LE GALL Antoine, à hauteur de 2 000 €,

AUTORISE monsieur le Président à signer toute pièce et à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

La secrétaire de séance
Laurence Corson